

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 MAI

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105
support@frv-sense.com

HORAIRE : Jeudi 6 mai 2021 de 10h à 12h

LIEU : Pour rejoindre la visioconférence :

Veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant et suivre les étapes : <https://amif-events.webex.com/amif-events-fr/j.php?MTID=mb101708fee63cebffe3d6c62a3454fab>

Numéro de la réunion : 163 004 4936

Mot de passe : ktTT6MfBp73

Pour rejoindre par téléphone :

Composer le 01-70-91-86-46

Code d'accès : 163 004 4936

ELUS REFERENTS :

Marie-Pierre BADRÉ, Conseillère municipale à Couilly-Pont-aux-Dames (77)

Madeline DA SILVA, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et aux Affaires Scolaires, Les Lilas (93)

Stéphanie DAUMIN, Maire de Chevilly-Larue (94)

SUJET :

La formation des forces de sécurité intérieure à la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales

INTERVENANTES :



Aurélie LATOURES

Chargée d'études à l'observatoire régional des violences faites aux femmes, rattaché au centre Hubertine Auclert



Adjudante Virginie REDUREAU

Référente Violences Intrafamiliales pour la Gendarmerie des Yvelines



Docteure Ghada HATEM

Médecin-Cheffe de la Maison des femmes de Saint-Denis

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 MAI

CONTEXTE :

Chaque année, en France, entre 2011 et 2018, **213 000 femmes** de 18 à 75 ans, soit **72%** des victimes de violences conjugales, ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint.¹ Ces violences conjugales ne sont pas souvent suivies de plaintes, surtout lorsqu'elles ont un caractère sexuel : seules **27%** des victimes les ont signalées à la police ou à la gendarmerie. En 2019, **146 femmes ont été victimes de féminicide**. Ce nombre n'avait pas été aussi élevé depuis 2012. De même, en 2019, sur 88 féminicides/homicides conjugaux, **4 femmes tuées sur 10** avaient dénoncé les violences aux forces de sécurité. Seules **18 %** des mains courantes ou procès-verbaux de renseignement judiciaire avaient donné lieu à des investigations et **80 % des plaintes** avaient été **classées sans suite**.² Un problème sur le traitement des affaires de violences conjugales par les forces de sécurité intérieure a été donc identifié : dangers sous-évalués, plaintes non prises ou pas assez détaillées dans la rédaction, victimes peu informées.

Ainsi depuis le **Grenelle des violences conjugales** lancé en **septembre 2019** par le Gouvernement, des formations sont progressivement mises en place pour les forces de sécurité intérieure. Elles doivent permettre une **meilleure prise en charge des victimes**, qui, lorsqu'elles entrent dans un commissariat ou dans une gendarmerie, doivent pouvoir ressortir, **informées**, doivent avoir été **entendues**, et **accompagnées**. Dans les Yvelines par exemple, **Virginie Redureau**, référente violences intrafamiliales à la gendarmerie nationale des Yvelines, forme la police municipale sur ces questions en insistant sur l'importance de **savoir écouter** les victimes et savoir les **orienter**. Ainsi, depuis fin 2020, les juges peuvent condamner un conjoint violent à porter un **bracelet anti-rapprochement** pour l'éloigner de sa victime. Des **Téléphones Grand ou Grave Danger** (TGD) ont également été mis en place et ont pour but de protéger les femmes menacées par leur conjoint ou ex-conjoint. En 2020, 1200 personnes ont bénéficié de ce téléphone.

Si l'Etat depuis 2019 a souhaité accélérer la lutte contre les violences conjugales, c'est aussi notamment grâce au travail important de prise de conscience réalisé par des associations spécialisées sur le sujet comme le **Centre Hubertine Auclert**. Primordial également, le travail d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales par des structures pluridisciplinaires qui font le lien avec les forces de sécurité intérieure, à l'instar de la « **Maison des femmes** » de Saint-Denis, fondée en 2016 par la Médecin-chef **Ghada Hatem**. Ce centre propose une **prise en charge globale** : médicale, psychologique, sociale, juridique.

PROPOSITION DE DEROULE :

10h00 – 10h10 : Introduction de la séance par les élues référentes de la commission

10h10 – 10h35 : Intervention d'Aurélié LATOURES, Chargée d'études à l'observatoire régional des violences faites aux femmes, rattaché au centre Hubertine Auclert

10h35 – 11h00 : Intervention de l'Adjudante Virginie REDUREAU, Référente Violences Intrafamiliales pour la Gendarmerie des Yvelines

¹ Selon l'enquête *Cadre et sécurité* de 2019 réalisée par l'INSEE.

² Selon un rapport de l'inspection générale de la justice, publié le 17 novembre 2019, repris par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

COMMISSION EGALITE FEMMES-HOMMES

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 MAI

11h00 – 11h25 : Intervention du Docteur Ghada HATEM, Médecin-Cheffe de la Maison des femmes de Saint-Denis

11h25 – 11h50 : Questions/réponses et échanges

11h50 – 12h00 : Conclusion de la séance par les élues référentes.

FONCTIONNEMENT DU WEBINAIRE :

1. Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://amif-events.webex.com/amif-events-fr/j.php?MTID=mb101708fee63cebffe3d6c62a3454fab>
2. Si besoin, indiquez le **numéro de la réunion** : **163 004 4936** et le **mot de passe** : **ktTT6MfBp73**
3. Veuillez télécharger et « autoriser » Cisco à s'exécuter.
4. Renseigner vos informations : nom/prénom/adresse mail
5. Cliquer sur « rejoindre la réunion »
6. **Veillez penser à couper votre micro et votre caméra lorsque vous ne prenez pas la parole** afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION :

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.). Si possible, demandez à vos proches de suspendre leurs utilisations et pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...)
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.